

Prochaines séances du Conseil

Lundi 11 mai 2020 Lundi 8 juin 2020 Au 241 rue Coutu, si possible, à ces dates

LE PÉRIODIQUE D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE



Concours photo À l'affût dans mon jardin! Informations à la page 9

SOMMAIRE

Mot du maire	p. 2-3	Club de l'amitié	p. 17
Environnement	p. 4 à 9	Sûreté du Québec	P. 18
Loisirs	P. 9-10 et 15-16	Bibliothèque	p. 19
150 ANS D'ÉNERGIE	P. 11 à 13	MRC de la Matawinie	P. 20
Club Optimiste	P. 17	Les ami(e)s d'Émélie	p. 22



Le mol du maire...



Bonjour à toutes et tous,

Je vous avoue que j'ai du mal à savoir par quel bout commencer le mot du maire en ces temps d'exception...

Souhaitons-nous tout d'abord le meilleur des printemps possibles en cette période de confinement, que le soleil nous chauffe la couenne et réchauffe nos cœurs. Nous avons dû mettre nos vies sur « pause » afin de limiter la propagation du coronavirus et ainsi sauver des vies. Voyons cette période d'isolement individuel comme un grand mouvement collectif, notre meilleure façon de combattre ensemble cette pandémie. Je crois que la grande majorité des Québécois ont respecté les consignes du gouvernement et nous devons en être fiers. De mon côté, je suis très fier de vous, Émélinois et Émélinoises, votre vigie citoyenne est exemplaire. Merci!

À la Mairie

Presque tous les employés de la mairie sont à leur poste par le télétravail. Vous pouvez les joindre par téléphone comme à l'habitude au 450 886-3823 ou par courriel.

Nos employés à la voirie sont présents sur le terrain afin d'assurer les services essentiels.

Afin de respecter les consignes interdisant les regroupements, le ministère des Affaires municipales à permis que les séances du Conseil municipal soient tenues à huis clos. Donc, pour toute la période de confinement, les conseils municipaux se tiendront à huis clos en mode de vidéoconférence. Vous serez convié, lorsque les réunions publiques seront de nouveau permises, à une séance de conseil extraordinaire où nous nous présenterons l'ensemble des décisions prise durant cette période. Vous trouverez également une foule d'information sur notre site web au www.steemelie.ca et sur la page Facebook Mairie de Sainte-Émélie

Je demeure disponible en tout temps pour les urgences et si vous avez des questions par téléphone au 450 886-3475 ou par courriel à <u>maire@steemelie.ca</u>.

Cueillette des ordures

Comme vous l'avez surement remarqué, les services de cueillette des ordures et du recyclage sont maintenus comme services essentiels. Par contre, le gouvernement n'a pas reconnu l'enlèvement des encombrants comme étant un service essentiel: il a soutenu que cela pouvait même être un vecteur de propagation du virus, ce qui veut dire qu'il n'est plus permis à Services sanitaires Asselin d'effectuer le ramassage des encombrants pour le moment. Les encombrants sont : sofas, meubles, matelas, électroménagers, etc. À la mairie, nous comprenons que cette situation peut vous occasionner des désagréments en cette période qui est des plus propices au ménage et à la réorganisation de nos logis et nous en sommes désolés. Nous vous demandons de ne pas mettre vos encombrants en bordure de la rue jusqu'au retrait de cette mesure. Merci pour votre compréhension et votre habituelle collaboration.

(suite en page suivante)

Le mol du maire (suile)



Taxes municipales

Le conseil a résolu en séance extraordinaire de ne plus imposer d'intérêts sur les taxes dues non payées à l'échéance prévue, et ce, pour une période allant jusqu'au mois d'août prochain. Nous sommes sensibles aux difficultés financières que la COVID-19 fait vivre à une portion importante de la population; cette mesure vient alléger les charges financières des contribuables en permettant de s'ajuster dans le temps sans pénalité de retard. J'invite les propriétaires qui ne sont pas touchés financièrement à procéder aux paiements de leurs taxes foncières aux dates prévues. De cette façon, nous contribuons ensemble au maintien des services essentiels offerts par la municipalité et au maintien de l'équilibre budgétaire.

Nos entreprises

Je lève mon chapeau à tous les commerçants et entrepreneurs émélinois qui ont temporairement fermé leur entreprise, c'est tout à votre honneur! Plusieurs d'entre vous traverseront une période difficile avec et après cette crise. Le service de développement local et régional (SDLR) de la MRC de Matawinie constitue une excellente source d'information et de soutien aux entreprises. N'hésitez pas à le contacter dès maintenant au 450 834-5441 ou www.mrcmatawinie.org/sdlr ou sur la page Facebook MRC de Matawinie. La SADC Matawinie offre également un très bon soutien, joignez-les au 450 883-0717 ou www.matawinie.qc.ca ou Facebook SADC Matawinie.

Courage et ne lâchez pas! Et nous, Émélinoises et Émélinois, devons acheter local plus que jamais!

Besoin de bénévoles

Sincères gratitudes à tous les bénévoles qui soutiennent notre communauté et qui donnez temps et énergie. Si vous n'êtes pas une personne à risque et que vous avez l'élan de contribuer par le bénévolat, vous pouvez communiquer avec le groupe « Entraide de l'Énergie » sur Facebook ENTRAIDE DE L'ÉNERGIE ou au 450 271-0797.

Soutien alimentaire

Pour les personnes qui auraient besoin d'une aide alimentaire dans ces temps difficiles, vous pouvez joindre Les Ami(e)s d'Émélie au 450 886-9009 ou sur Facebook les ami-es d'émélie.

Respect des consignes

Au risque de me répéter, Il est plus qu'important de respecter les consignes émises par le premier ministre Legault, c'est de cette façon que nous retournerons le plus rapidement à une vie normale.

En terminant, je suis conscient que tout ce qui nous arrive présentement peut causer un surplus de stress et d'anxiété. Demeurons à l'écoute de ce qui nous habite et faisons preuve de plus de tolérance et d'empathie envers les personnes qui semblent plus fragiles ou qui ont plus mal à s'adapter à la situation. Prenons soin de nos enfants. Nous avons la chance de vivre dans un merveilleux village en pleine nature, profitons-en pour sortir prendre l'air chaque jour. C'est un très bon remède anti-stress et c'est gratuit!

Bien à vous,

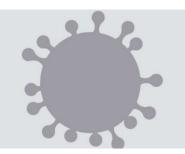
Martin Héroux

Maire



COVID-19 et gestion des matières résiduelles

Coronavirus (COVID-19)



Le gouvernement du Québec ne considère pas l'ouverture des écocentres et le ramassage des encombrants comme un service essentiel. Ces deux services offerts par la municipalité sont donc fermés jusqu'à nouvel ordre.

Les Ami(e)s d'Émélie ne reçoivent plus les dons également. Nous comprenons que ces mesures peuvent freiner votre ménage de printemps, mais nous devons limiter la pro-

pagation du virus par tous les moyens que nous avons à notre disposition.

Nous vous remercions de faire preuve de compréhension et de garder vos résidus dans votre propriété. Nous vous rappelons que les résidus de construction ne vont pas dans le bac noir ni dans le recyclage. Notre fournisseur de services ne pourra pas ramasser votre bac si des ma-

tières non acceptées s'y trouvent.

La collecte des bacs noirs et bleus est toujours d'actualité. Il est recommandé de sortir vos bacs la veille de la collecte afin de minimiser les risques de transmission et protéger ainsi les travailleurs.

Nous vous rappelons que les mouchoirs et lingettes désinfectantes doivent être jetées dans un sac poubelle, fermé hermétiquement et placé dans la poubelle noire. En au-

> cun cas les mouchoirs ne doivent être mis dans le bac bleu et les lingettes jetées dans la toilette.

> Si vous présentez des symptômes de la COVID-19, soyez encore plus prudents : tous vos sacs poubelles doivent être fermés solidement.

Merci de votre collaboration.



En bref

Le printemps est de retour

C'est le moment de redonner un peu d'amour à votre compost! Si vous avez emmagasiné vos matières organiques pendant l'hiver, il peut être utile de retourner votre tas. Lorsque vous allez refaire votre tas, faites comme si vous alliez commencer votre compost : faites le nid de branche et alternez matières brunes et matières vertes (une portion de vos pelures pour deux portions de feuilles mortes par exemple). Au bout de quelques semaines, vous devriez avoir déjà du compost. Le gel/ dégel rend les matières plus friables et alors, elles se décomposent plus rapidement.



Installation de compteurs d'eau

Afin de se conformer aux exigences du gouvernement du Québec, la Municipalité est à la recherche de rési-



dents qui ont l'eau de l'aqueduc pour installer des compteurs d'eau. Leur installation est aux frais de la municipalité. Les données qui seront recueillies vont permettre à la municipalité et au ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation d'obtenir une estimation plus précise de la consommation d'eau des Québécois. Si vous n'êtes pas chez vous la moitié de l'année, ce n'est pas grave! Vos données vont être analysées avec des centaines d'autres données de toutes les municipalités du Québec. Si vous êtes intéressés à faire partie de cette expérience et à aider le gouvernement à mieux comprendre la consommation d'eau potable des Québécois ou si vous avez des questions sur ce programme, contacter la chargée de projet en environne-

ment au 450 886-3823, poste 7, ou en écrivant à environnement@steemelie.ca.

Potager à la maison

Vous avez un potager à la maison? Faites-le savoir à la Municipalité! Dans le cadre du plan d'action du plan d'agriculture urbaine, la Municipalité souhaiterait savoir où sont les résidents qui font pousser de beaux légumes dans son territoire. Vous pouvez aussi vous inscrire sur <u>cultivetaville.com</u> afin de montrer que les Québécois réalisent des initiatives pour l'agriculture à la maison!





Les règles sont simples : les mots ci-dessous sont cachés dans la grille (horizontalement, verticalement ou diagonalement). Ils sont écrits à l'endroit ou à l'envers. Les lettres restantes vont former une phrase! Saurez-vous la trouver?

Phrase à trouver :	,	

В	S	R	Е	S	ı	R	0	L	Α	V	R	R	Е	Т
Т	0	L	Е	N	0	Υ	Α	R	С	В	E	С	Е	Α
U	Р	Υ	С	Р	E	В	E	Т	0	N	٧	R	Р	Р
С	М	R	Α	Α	L	U	М	ı	N	1	U	М	0	1
Α	Е	Е	В	U	R	D	S	С	Е	Т	Е	Р	Е	S
N	Т	N	L	S	Χ	٧	Т	L	N	R	Ε	L	L	Ε
Е	Е	0	Е	Р	U	D	L	ı	В	0	L	Α	0	L
Т	L	Т	>	Р	Α	Е	Е	>	S	Α	C	S	Ν	L
Т	Α	R	Н	Α	N	Р	Е	R	R	Е	Т	Т	S	Ι
E	М	Α	S	ı	R	0	I	Е	U	S	S	ı	Т	E
М	Р	С	С	N	J	Т	٧	Е	R	R	E	Q	R	Т
٧	E	S	L	S	0	Ε	М	E	R	N	Т	U	ı	U
F	1	Т	Α	С	J	Е	Н	С	U	0	С	Е	ı	0
Р	L	N	Α	Е	G	Α	L	L	Α	В	М	Е	Е	В
Р	ı	L	E	L	В	U	Е	М	Н	U	ı	L	E	S
С	0	N	S	E	R	V	Е	S	S	E	S	S	Α	T

Ça va à la récupération :	Ça va à la poubelle :		On les dépose à l'écocent ou au mini-centre de la municipalité [3] :	on le donne au suivant [4] :		
ALUMINIUM	BOL [1]		BÉTON	LAMPE		
BOUTEILLES	BOIS		CABLE	MEUBLE		
CANETTE	BOYAU		CRAYON	TAPIS		
CARTON	COUCHE		HUILES	TISSU		
CONSERVES	DVD		MÉTAL			
EMBALLAGE	PAINS		PEINTURE			
JOURNAUX	PISCINE		PILE			
LIVRE	POÊLONS		TÔLE			
PAPIER	TASSES					
PLASTIQUE	TEMPOS	[1] Tout c	e qui concerne vaisselle/u	stensile/chaudron : direction pou-		
POT	TERRE [2]	belle lorsque l'on ne peut pas les donner au suivant.				
REVUE	VHS	[2] Si votre terre est contaminée, ça va dans un centre spécialisé.				
SACS						
TRI		[3] Vous pouvez aussi déposer vos lunettes, résidus de construction, pesticides/insecticides, pneus, matelas, etc. Renseignez-vous!				
VALORISER		[4] Si c'est encore utilisable! Sinon, direction les encombrants ou la				
VERRE		poubelle.				
VIN	l	,				



Connaissez-vous l'environnement?

1. Où sont enfouis les déchets émélinois?

- a. Dans la région de Joliette
- b. Dans la région de Saint-Michel
- c. En dehors de Lanaudière
- d. Nos déchets sont incinérés

2. Quelle est la consommation moyenne d'eau potable d'un Québécois par jour?

- a. Moins de 300 L/jour/personne
- b. Entre 301 L et 350 L/jour/personne
- c. Entre 351 L et 400 L/jour/personne
- d. Plus de 400 L/jour/personne

3. Quelle fleur représente Sainte-Émélie?

- a. Lys du Canada
- b. Héliopsis
- c. Pissenlit

4. Depuis quelle année la municipalité offre-t-elle des formations pour le compostage domestique?

- a. 2015
- b. 2017
- c. 2019

Que faire avec du mobilier qu'on ne veut plus? De la meilleure solution à la dernière option.

- a. On donne au suivant (à la famille, un ami ou à un organisme)
- b. On revend le meuble
- c. On le remet au goût du jour
- d. On le met aux encombrants

6. Combien de temps met un sac en plastique à se décomposer dans la nature?

- a. Moins de 1 an
- b. De deux ans à 10 ans
- c. De 10 ans à 250 ans
- d. Plus de 251 ans
- e. Il ne disparaît jamais

7. Combien de parcelles sont disponibles au jardin communautaire?

- a. 6
- b. 12
- c. 20
- d. 28

8. Lequel de ces items est à mettre dans le bac de récupération?

- a. Sac de croustilles
- b. Sachet de barre tendre
- c. Pellicule de plastique propre
- d. Gants de latex

9. Que faire avec ses médicaments périmés?

- a. On les jette à la poubelle
- b. On les dépose à l'écocentre
- c. On peut les mettre dans les toilettes
- d. On les redonne à la pharmacie

10. Que faire de mes vieilles piles et ampoules?

- a. On les dépose à l'écocentre
- b. On les met à la poubelle
- c. On les met dans le bac de récupération
- d. On les rapporte où on les a achetées



Réponses au quiz

1. a Dans la région de Joliette

Nos déchets sont enfouis à St-Thomas.

2. c Entre 351 L et 400 L/jour/personne

En moyenne, un Québécois consomme 386 litres (environ 102 gallons) d'eau par jour. À Sainte-Émélie, la consommation dépasse les 400 litres (105 gallons) d'eau par personne par jour.

3. **b** Héliopsis

Cette fleur ainsi que le chêne sont les emblèmes de Sainte-Émélie. C'est inspiré d'une sculpture de Martin Héroux. Ces deux spécimens se retrouvent sur le territoire de la municipalité.

4. **b** 2017

La formation, donnée gratuitement par la municipalité, vous permet de repartir avec les bases nécessaires pour commencer à composter. Vous repartez avec votre kit de compostage gratuit (un bac à compost, l'aérateur et un bac de cuisine). Elle a été suivie par près de 250 Émélinois!

5. **c-a-b-d** En appliquant la logique des 3 R-V (Réduction, Réemploi, Recyclage et Valorisation). Si vous vou-lez vous départir d'un matelas ou d'un réfrigérateur, vous pouvez le déposer gratuitement à l'écocentre pour qu'il soit valorisé et non enfoui!

6. d Plus de 251 ans

Un sac plastique met 451 ans à se décomposer. Une cannette, près de 200 ans. Un pneu, quant à lui, ne se décompose jamais! Vous pouvez déposer vos pneus réguliers à l'écocentre gratuitement. Vos pneus hors normes peuvent y être déposés contre paiement.

7. **d** 28

Vous pouvez réserver une parcelle auprès de la Municipalité.

8. c Pellicule de plastique propre

Tous les autres items sont à mettre à la poubelle. Les sacs de croustilles et de barre tendre sont composés de plusieurs matières, rendant leur récupération très complexe.

9. d On les redonne à la pharmacie

Les médicaments sont une source de pollution non négligeable, notamment pour l'eau. Les pharmacies les récupèrent pour qu'ils soient correctement éliminés.

10. a On les dépose à l'écocentre

Vous pouvez déposer vos piles et ampoules usagées au mini-écocentre de la municipalité.

Journée de l'environnement

Concours photo À l'affût dans mon jardin!

La Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie vous propose de faire parvenir une photographie démontrant votre sens de l'observation pour la biodiversité qui vous entoure.

Règlements du concours

Il se déroulera du 1^{er} au 30 mai 2020.

Le participant doit envoyer une version numérique de sa photographie. Sont admissibles à participer au concours tous les Émélinoises et Émélinois. Concours amateur, donc aucune photographie professionnelle ne sera acceptée.

*** IMPORTANT ***

Maximum de TROIS photos PAR PARTICIPANT.
Bien identifier la photo en indiquant le nom et prénom du photographe,
l'adresse postale, le courriel et le numéro de téléphone.

Date limite de réception : 30 mai

Projection des photographies et dévoilement des lauréats lors de la Journée de l'environnement du 6 juin.

Remise de prix pour les trois meilleures photos. Les photographies seront également diffusées sur le site Internet de la municipalité. Les trois photographies lauréates seront publiées dans l'Écho.

Nous faire parvenir vos photographies qui démontrent votre sens de l'observation et la richesse de la nature par courriel au environnement@steemelie.ca.

Pour toutes informations: 450 886-3823, poste 5 ou poste 7

Conditions de participation

En prenant part à ce concours, toute personne cède à la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie ses droits d'auteur et de propriété sur ses photographies et autorise les organisateurs du concours à utiliser dans tout message publicitaire relatif au concours, leur nom, la photographie, une image, et accepte sa diffusion dans tout média incluant Internet sans aucune forme de rémunération. La Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie se réserve le droit de reproduction à des fins de communication et de documentation. Toute participation au concours entraîne l'entière acceptation du présent règlement.







AVIS IMPORTANTS — À TOUS LES USAGERS DE LOCAUX MUNICIPAUX

CODE D'ACCÈS

Tous les codes seront changés à compter du 1^{er} juillet 2020. Quiconque entrera sans préavis et avec un ancien code déclenchera l'alarme.

INVENTIARE DE CLÉS

Les usagers indépendants qui ont une ou des clés doivent les rapporter à la mairie dans une enveloppe à leur nom.

À tous les responsables de groupe : vous devez nous fournir le nom de toutes les personnes de votre groupe qui détiennent une ou des clés, à quoi ils ont accès et le code qu'ils utilisaient.

Le refus d'effectuer ce suivi dans les temps prescrits pourrait vous enlever le privilège d'utiliser les locaux municipaux. Date limite : 1^{er} juillet 2020



RENOUVELLEMENT DES ENTENTES POUR L'AUTOMNE 2020

Tous les organismes et utilisateurs qui aimeraient utiliser des locaux municipaux sur une base régulière à l'automne 2020 doivent obligatoirement faire leur demande en complétant le formulaire conçu à cette fin. Le formulaire est disponible sur le site Internet www.steemelie.ca/fr/loisirs-culture-et-vie-communautaire/location et doit être rempli avant le 1 et doit être rempli avant le fert juillet 2020. Les demandes seront ensuite analysées et les demandeurs recevront leur réponse au plus tard le 15 juillet 2020.

Information auprès de Josée Fafard : 450 886-3823, poste 5, ou loisir@steemelie.ca.

150e



Bonjour,

C'est un privilège pour moi de pouvoir communiquer avec vous par l'entremise de *L'Écho* en cette période particulière. Mon message initial est de souhaiter que vous soyez tous en sécurité et en santé. Dans une petite communauté comme la nôtre, le soutien et l'entraide sont plus que jamais vitaux. Au-delà de l'inquiétude et l'incertitude normales dans les circonstances, cette pause est une occasion d'introspection, de faire du ménage à divers niveaux et de mettre en perspective ce qui est vraiment essentiel dans nos vies. Mon vœu est que nous en sortions grandis.

Les activités du 150^e ont pris une pause également. Nous devrions repartir les festivités dès que la situation le permettra et selon les directives des autorités de la Santé publique. Le calendrier sera évidemment bousculé. En temps et lieu, le comité organisateur se réunira pour revoir la programmation et nous vous tiendrons informés. Un nouveau feuillet de programmation sera alors produit et distribué dans les divers lieux publics. Si les mesures d'isolement devaient se prolonger, nous étudierions la possibilité de remettre certains événements en 2021.

Un autre de mes souhaits est que, suite à cette période de confinement, nous ayons plus que jamais le goût de célébrer ensemble. Ces festivités seront une occasion de nous retrouver et de permettre à nos artistes et artisans de renouer avec leur public.

Une activité du 150^e qui n'est pas en pause est la publication de BD dans les pages centrales de *L'Écho*. Pour cette édition, Nancy Loyer et Marilys Loyer-Jodoin nous font revivre un événement marquant dans l'histoire de Sainte-Émélie : le feu de 1924 qui a ravagé une grande partie du village. Leur récit est librement inspiré du livre *Sainte-Émélie-de-l'Énergie à travers les temps* de Richard Belleville.

Ce récit tombe à point pour démontrer comment une communauté tissée serrée peut se relever des pires drames. Le village a su se reconstruire rapidement, notamment grâce à de l'entraide et de la bonne volonté. Que cette résilience nous serve d'inspiration lorsque nous sortirons de la crise actuelle.

Je suis impatient de vous retrouver!

Ca va bien aller!

Claude Ferland

Président du comité organisateur des festivités du 150^e anniversaire







150e





LORSQUE LE FEU SE DIRIGE VERS LA MAISON DE CLARA BEAUDRY, ELLE TRANSPORTE DE PEINE ET DE MISÈRE LA LOURDE STATUE DE LA VIERGE QU'ELLE A DANS SON SALON... SUR SON BALCON!!!



COMME PAR MIRACLE SA MAISON EST ÉPARGNEE...









NANCY LOYER ET MARILYS LOYER-JODOIN. 2020. LIBREMENT INSPIRÉ DU LIVRE «STE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE ÀTRAVERS LE TEMPS» DE RICHARD BELLEVILLE, ÉD. MOTS EN TOILE, 2017.





LE CRUL C'EST...

- Le service de courtage du savoir qui t'offrira la possibilité de poursuivre tes études universitaires dans ta région, ce qui te permettra de demeurer dans ton milieu de vie avec ta famille et tes amis.
- Le moyen idéal d'économiser et de réduire considérablement tes dettes d'études.
- Le choix à faire pour avoir une meilleure qualité de vie, en évitant les bouchons de circulation et ainsi contribuer au mieux-être de l'environnement en réduisant ton empreinte carbone.
- L'opportunité de travailler, une fois diplômé, au sein d'organisations lanaudoises toujours en quête de talents.

Un diplôme universitaire, c'est un passeport vers tes rêves!

- 4 domaines d'études, 20 programmes
- Projets de recherche et développement
- Formations reconnues en partenariat avec l'UQTR, l'UQÀM et l'Université de Montréal



HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi : 9 h à 16 h 30

COORDONNÉES (SIÈGE SOCIAL)

781, rue Notre-Dame Repentigny (Québec) J5Y 1B4

(450) 470-0911 #7302 nfo@crul.ca



Invitation aux artistes émélinois en arts visuels

Exposition intramuros à la mairie dans le cadre du 150^e de Sainte-Émélie-de-L'Énergie et des Journées de la culture 2020

Afin de mieux faire connaître les artistes émélinois, la municipalité a décidé de se métamorphoser en galerie d'art et propose à l'automne une exposition en arts visuels dans ses murs. Pour participer, il suffit de remplir le formulaire de candidature et de le faire parvenir avec une preuve de résidence et une photographie de l'œuvre soumise. Chaque artiste peut proposer un maximum de trois œuvres (peinture, photographie, aquarelle, bas-relief, etc.). Tous les formats sont bienvenus, mais l'œuvre doit s'accrocher au mur et être d'une dimension maximale de 4' x 5' (122 x 153 cm).

DATE LIMITE POUR PARTICIPER: 17 JUILLET 16 H 30

La sélection se fera par jury. L'exposition sera accessible au public pendant les heures d'ouverture normales de la mairie. Le vernissage aura lieu lors d'un 5 à 7 le vendredi 25 septembre 2020. L'exposition se poursuivra jusqu'au 18 décembre 2020.

Pour obtenir le formulaire de candidature ou pour toute information, contacter Josée Fafard au 450 886-3823, poste 5, ou à <u>loisirs@steemelie.ca</u>.



Crédit photo : iSAW Company



CAMP DE JOUR 2020

Un voyage dans le temps

<u>Inscriptions du 5 au 31 mai 2020</u>

Bonjour,

L'été approchant à grands pas, il est maintenant temps de penser au camp de jour 2020. La thématique de cet été : un voyage dans le temps. Afin d'avoir accès à ce service, vous devez inscrire votre enfant du 5 au 31 mai. Au-delà de ces, dates vous aurez des frais de retard à débourser. De plus, lors de l'inscription, vous devez être en mesure de prévoir les journées et semaines exactes durant lesquelles votre enfant participera au camp de jour pour l'entièreté de l'été!

(Aucun ajout de journées supplémentaires ne sera permis)

<u>Un minimum de 2 jours par semaine est requis.</u>

<u>Ouvert 5 jours par semaine entre 9 h et 16 h</u>

<u>Un service de garde (\$) est offert sur place</u>

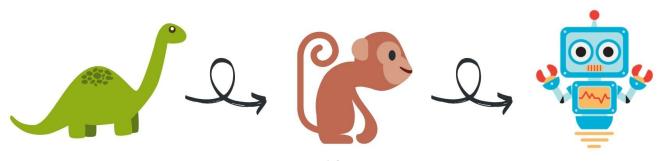
(de 7 h 30 à 9 h et de 16 h à 17 h)



Formulaire d'inscription disponible à compter du 5 mai sur steemelie.ca/fr/services-aux-citoyens/camp-de-jour au 450 886-3823 poste 5 au campdejour@steemelie.ca

Municipalité de Sainte-Émélie de-l'Énergie

*Le premier versement ne sera exigé que la semaine avant le début officiel du camp.





Club Optimiste

club de l'amilié



Bonjour amis optimistes,

J'espère que vous allez bien malgré cette Covid-19. Voici les dernières nouvelles du club.

Pendant la semaine de relâche, nous avons fait de belles sorties en famille comme : les glissades de Saint-Jean-de-Matha, le ski alpin à Val Saint-Côme, le cinéma ainsi que la piscine. Le dimanche 1^{er} mars, nous sommes allés au bowling à Saint-Gabriel, ce fut très amusant. Le plaisir était au rendez-vous. Merci à nos participants et participantes.

et

Nous avons dû annuler les cours de zumba— session printemps en raison du virus. Nous tenons à remercier chaleureusement les enseignants et la direction de notre école primaire pour leur implication au regard des différents concours.

Nos activités à venir sont en suspens pour le moment, nos randonnées de vélo et notre arrêt payant.

Gardons espoir et soyons optimistes!

Au plaisir de vous revoir, France Larivière, directrice



Club de l'Amitié

Bonjour cher lecteur et chère lectrice,

Nous savons tous que, malheureusement, aucune activité ne pourra avoir lieu au mois de mai 2020, et peut-être en juin 2020. Nous devons suivre les règles de monsieur Legault, c'est très important en ce temps difficile de respecter les lois et de rester à la maison. S'il y avait de nouvelles consignes mentionnant qu'on pourrait recommencer, nous l'inscrirons sur le tableau électronique.

Nous tenons particulièrement à remercier tout ceux et celles qui nous donnent un coup de main en tout temps lors de nos activités, c'est très apprécié, et un merci à tout ceux et celles qui y participent, car sans vous, nous n'aurions pas d'activités.

Prenez soin de vous, car nous espérons vous revoir en grand nombre lorsque ce monstre disparaîtra et qu'on pourra reprendre nos activités. Vous revoir tous et toutes en forme et en santé est notre plus grand souhait. Vous nous manquez. À chacun et chacune, nous vous faisons un gros câlin.

Francine Hénault Présidente Club de l'Amitié, 450-886-5052



Augmentation des signalements en matière d'exploitation sexuelle des enfants sur Internet : la SQ et le SPVM appellent à la vigilance des parents

Montréal, le 9 avril 2020 - La Sûreté du Québec (SQ) et le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) veulent sensibiliser les parents aux dangers de l'exploitation sexuelle auxquels sont exposés les enfants sur Internet. Comme les jeunes passent plus de temps en ligne en cette période de confinement, les risques liés à ce type de crime augmentent tout également. Les policiers faisant partie des équipes de lutte à l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet du SPVM et de la SQ demandent donc aux parents d'être à l'affût de ce type d'exploitation sexuelle.

L'exploitation sexuelle des enfants sur Internet peut prendre différentes formes. Certains cyberprédateurs persuadent l'enfant de produire du matériel (des photos ou des vidéos) de nature sexuelle en le manipulant ou le menaçant. D'autres font semblant de faire partie du même groupe d'âge ou se font passer pour des adultes de confiance afin d'établir un lien avec le jeune et, ultimement, le rencontrer et l'exploiter. Parfois aussi, ce sont les jeunes qui produisent et partagent sur diverses plateformes web des images intimes d'eux-mêmes sans toutefois prendre conscience de toutes les conséquences que peuvent susciter ce genre de comportement.

Toute forme de contenu à caractère sexuel impliquant des mineurs, qu'elle soit l'œuvre d'un cyberprédateur ou d'une initiative personnelle, est illégale.

Il est important que les parents demeurent vigilants et portent une attention particulière à l'utilisation que leurs enfants font des appareils électroniques et à leurs activités sur Internet.

Voici quelques conseils de prévention pour protéger les enfants de l'exploitation sexuelle sur Internet :

- Sensibilisez votre enfant aux dangers auxquels il peut être exposé sur Internet dont l'exploitation sexuelle et informez-le des façons de se protéger.
- Rappelez-lui de ne jamais divulguer d'informations personnelles sans votre autorisation (nom, adresse, téléphone, etc.).
- Dites-lui de ne jamais accepter de rencontrer un « ami » internaute en personne.
- Encouragez votre enfant à partager ses expériences sur Internet avec vous de la manière dont vous lui parlez de ses autres amis et activités non virtuelles.
- Activez les paramètres de confidentialité les plus élevés pour les systèmes de jeu en ligne, les appareils électroniques et les applications.
- Installez l'ordinateur dans une pièce accessible à toute la famille.
- Exercez une supervision de ses activités Internet, entre autres, en présélectionnant vous-même des sites d'intérêt.
- Demandez-lui de vous informer si une personne lui demande de fournir des photos de lui ou de pratiquer des activités de nature sexuelle.

Pour plus d'informations et conseils de prévention :

https://spvm.qc.ca/fr/Fiches/Details/Securite-des-enfants-sur-internet https://spvm.qc.ca/fr/Fiches/Details/Cyberpredateur https://www.cyberaide.ca/app/fr/

Si vous soupçonnez l'existence d'une activité en ligne potentiellement dangereuse, ou que vous ne savez pas quoi faire face à une situation impliquant votre jeune, n'hésitez pas à communiquer avec votre service de police.

Renseignements:

Service des communications et de la prévention Sûreté du Québec Montréal – Grand quartier général 514 598-4848 www.sq.gouv.qc.ca



Bonjour à tous et toutes,

Vendredi le 13 mars, avec l'approbation des élus de la Municipalité, nous avons pris la décision de fermer votre bibliothèque jusqu'à nouvel avis, dû à la pandémie. Le lundi 16 mars, toutes les bibliothèques du Réseau Biblio CQLM ont également été fermées. Il est peu probable qu'il y aura réouverture imminente quand vous lirez cette publication. Cet heureux évènement éventuel sera annoncé sur notre page Facebook et celle de la Municipalité, ainsi que sur le panneau électronique du village.

Les documents que vous avez toujours en votre possession ont été automatiquement renouvelés jusqu'au 15 mai, et il n'y aura aucuns frais de retard. Si vous préférez, vous pouvez laisser de tels documents dans la chute à livres.

Notez que les services numériques restent accessibles : https://biblietcie.ca/pret-numerique/ et https://biblietcie.ca/pret-numerique/ et https://biblietcie.ca/pret-numerique/ et https://biblietcie.ca/services-numeriques/. Si vous avez besoin d'assistance technique, consultez https://infobiblio.ca/.

Nous vous rappelons que, par le portail https://biblietcie.ca/, votre abonnement à la bibliothèque vous donne accès aux ressources numériques suivantes :

- + de 15 000 livres numériques en français et plus de 2 500 livres en anglais
- des milliers de magazines et de journaux
- des ressources numériques :
 - o TapTouche
 - o ToutApprendre.com
 - o Protégez-vous
 - o Généalogie du Québec
 - o PRDH (Programme de recherche en démographie historique)
- o Mes Aïeux
- o Curio.ca
- o Slice Fractions 1 et 2
- o ABRACADABRA
- o L'École ouverte

Pour accéder gratuitement à l'ensemble de ces services, vous devez être abonnés à la bibliothèque. Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez le faire en ligne à https://biblietcie.ca/abonnez-vous-; c'est gratuit.

Pour le plaisir des enfants, vous pouvez visiter le portail http://www.heureduconte.ca/. Il rassemble sur une même plateforme des heures de conte virtuel et audio.

En attendant de vous revoir à votre bibliothèque, soyez sages et faites preuve de prudence.

France Conochie, coordinatrice

Projet MRC Matawinie

Le printemps dernier, la MRC Matawinie ainsi que ses municipalités ont reçu des sommes d'argent pour 2019 et 2020 visant à répondre à leurs besoins liés à la légalisation du cannabis. Dans un souci de cohérence et d'efficacité, elles ont décidé de faire appel à notre organisme, Le Réseau communautaire d'aide aux alcooliques et autres toxicomanes, mandaté pour la prévention des toxicomanies dans le Nord de Lanaudière. Le réseau étant déjà actif en prévention des toxicomanies dans la MRC Matawinie, ces sommes serviront à intensifier notre présence et nos services dans les différents milieux. Elles serviront aussi à développer de nouveaux partenariats avec les organismes de la communauté, afin de rejoindre de nouvelles clientèles.

Les clientèles visées par ce projet sont :

- Les adolescents et adolescentes 12-17 ans
- Les jeunes adultes 18-24 ans
- Les aînés et aînées
- La population générale



De façon plus concrète, le Réseau a l'opportunité d'être plus présent dans les milieux scolaires secondaires, ainsi que dans les maisons de jeunes. Nous offrons aussi la possibilité à différents intervenants agissant auprès de la communauté de la MRC Matawinie d'avoir accès à des formations et de la sensibilisation en toxicomanie, à de l'information sur la légalisation du cannabis ainsi que sur la consommation inappropriée de cannabis. Continuez de nous suivre, afin d'en apprendre plus sur nous, ainsi que nos actions dans votre communauté.

> MRC de Matawinie

Infirmière RURAL

ou de services de santé? Sur rendez-vous

Une infirmière en milieu rural est disponible à Sainte-Émélie-de-l'Énergie tous les vendredis. Pour prendre rendez-vous, communiquez au 450 886-3861

Centre intégré





La prévention des toxicomanies présentes dans votre communauté

Depuis 1982, Le Réseau communautaire d'aide aux alcooliques et autres toxicomanes est un organisme communautaire autonome mandaté par le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (CISSSL) pour offrir des services de prévention des toxicomanies auprès de diverses clientèles, ainsi que des services de réinsertion sociale et de prévention de la rechute auprès de personnes toxicomanes. Nous desservons le territoire du Nord de Lanaudière, c'est-à-dire les MRC de D'Autray, Joliette, Matawinie et Montcalm.

Le Réseau, c'est l'ensemble des personnes ayant participé ou qui participent actuellement aux activités en réinsertion sociale et prévention de la rechute en un lieu favorisant le lien de confiance.

Le Réseau, c'est aussi des directions d'écoles, des enseignants et des élèves qui nous accueillent en prévention, tant au niveau primaire que secondaire. La qualité de la collaboration fait en sorte que Le Réseau peut y jouer son rôle, et ce, de façon efficace et professionnelle. Le personnel des écoles et les intervenants des CLSC (du CISSSL) font une différence dans l'efficacité de nos interventions. Là où les relations se vivent sous le signe de la collaboration, de la complémentarité et de la communication, les résultats sont des plus pertinents pour les jeunes ou pour toutes les personnes que nous desservons.

Le Réseau, c'est aussi les partenaires des organismes communautaires qui nous réitèrent leur solidarité, leur accueil, leur soutien et leur collaboration depuis des années.

Il est possible de nous contacter par téléphone au 450 759-4545. Il est aussi possible de nous suivre sur Facebook ainsi que sur notre site internet www.reseautoxicomanie.com.

Suivez-nous au fil de nos articles, afin d'en apprendre plus sur nous et nos actions dans votre communauté.





Bonjour,

Nous sommes au début avril et je dois déjà écrire mon article pour les mois de mai-juin.

Le comptoir vestimentaire est fermé depuis la mi-mars et personne ne sait quand nous pourrons ouvrir de nouveau. L'ouverture du garage est aussi imprévisible, nous suivons les directives provinciales. Comme nous ne sommes pas en mesure de trier vos dons, nous vous demandons de les garder à la maison pour un certain temps.

Un volet important de nos activités est d'apporter de l'aide alimentaire. Nous avons pu assurer un deuxième voyage à Moisson Lanaudière et ainsi répondre à des demandes de dépannage. Notre numéro est le 450 886-9009. Pour l'instant, nous n'avons pas besoin de bénévoles, mais gardons des noms en référence. Merci de vos offres d'aide.

Des remerciements s'imposent!

- À M. Martin Héroux, maire, qui s'informe de nos besoins et nous soutient.
- À M. Paradis et Mme Lacroix, propriétaires du Bonichoix ainsi qu'à leur personnel qui nous font des dons d'aliments.
- À Mme Johanne Aumont, directrice de l'école Ami-Soleil, et à Mme Guylaine Charette, responsable du Club des petits déjeuners, qui nous ont transféré leurs denrées.
- À Moisson Lanaudière pour ses dons.
- À Mme Caroline Proulx, députée de notre région, qui a offert un don en argent ainsi qu'à des donateurs qui font des dons privés.

La générosité des gens est à l'honneur. Merci!

Nous prenons les messages tous les jours, ne vous gênez pas en cas de besoin.

Ensemble, ça va bien aller!

Hélène Ross, secrétaire



L'ÉCHO

Date de tombée des prochaines parutions

Le 10 juin pour la parution de juillet-août 2020 Le 10 août pour la parution de septembre-octobre 2020

Par courriel seulement

Les textes non reçus par courriel ne seront pas publiés. Martine Pinard, 450 886-3823, poste 8 comptes@steemelie.ca

Tarif en cours	
Carte professionnelle	25 \$
1/4 page	50\$
1/2 page	70 \$
1 page	100 \$
Tarif carte professionnelle	
pour l'année	100 \$

L'article publié peut différer de l'original pour des raisons de mise en pages.

Aucuns frais pour les OBNL de Sainte-Émélie-de-l'Énergie (Une page maximum)

Une question ou un besoin d'information?

Trois moyens de nous joindre :



Centre de service Sainte-Émélie-de-l'Énergie

480, rue Desrosiers, Sainte-Émélie-de-l'Énergie (Québec) J0K 2K0

450 886-3843

@caisseNorddeLanaudiere



Emplois disponibles tout près!

À Saint-Michel-des-Saints et Saint-Zénon

Information disponible sur le site www.haute-matawinie.com

Section Emplois disponibles Liste mise à jour régulièrement



1 450-898-2834

Conception

Arrêt planifié

Installation

Fabrication

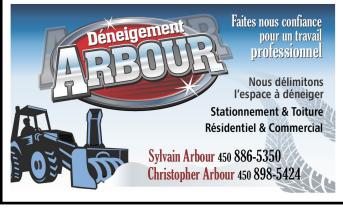
Soudure acier/aluminium

Unité mobile

Usinage

Déménagement industriel

Déneigement





Sylvain Arbour, propriétaire 20, ch du Domaine de l'Érable, Sainte-Émélie-de-l'Énergie JOK 2K0 Rénovation générale

Résidentiel

Commercial

Maison neuve



de bardeau

RBO 5711-6501-01

Tél: 450 886-5350

Fax: 450 886-2403

